

An intercultural guide for supporting Euro- Med Business development

GUIDE INTERCULTUREL DES AFFAIRES TUNISIE



FICHE D'IDENTITE DE LA TUNISIE

Données générales

Nature du régime : République (gouvernement provisoire)

Président de la République : président par intérim Moncef Marzouki (depuis le 12 décembre 2011)

Chef du gouvernement : le premier ministre Ali Larayedh (depuis le 27 février 2013)

Caractéristiques régionales

Superficie : 163.610 km²

Capitale : Tunis

Axe économique principal :

- Grand Tunis (2 M hab) : Centre politique, des affaires et de l'industrie en Tunisie. Possède les infrastructures portières les plus importantes du pays.
- Sfax (944 000 hab) : Ville à forte dotation industrielle (phosphates, activités offshores).
- Sousse (622 000 hab) : Centres administratifs et ports industriels, cette ville est également connue pour ses stations balnéaires.

Population et société

Population : 10.7 millions d'habitants

Densité : 65 hab./km²

Taux d'alphabétisation : 74.3%

Religion : Musulmane (98%), Chrétiens (1%), Juifs et autres (1%)

Langue officielle : Arabe (langue officielle et l'une des langues du commerce)

Langues des affaires : Français et l'anglais (à moindre mesure)

Contexte politique

Le premier ministre désigné a été chargé de former un nouveau gouvernement début mars 2013.

Des élections législatives et présidentielles sont prévues fin septembre 2013, une nouvelle constitution devant être adoptée d'ici là, si, toutefois, des compromis sont trouvés, notamment sur un système de gouvernement, présidentiel, parlementaire ou mixte. D'autres lignes de fracture importantes traversent le corps politique et la société, partagés entre islamisme et laïcité ou tradition et modernité.

Monnaie nationale

Dinar tunisien : TND

Taux de change moyen : 1 TND = 0.498 EUR 1 TND = 0.640 USD

Informations pratiques

Fuseau horaire : GMT +1

Indicatif téléphonique : +216

Coût de la vie: 85/102 (Cost of Living Index for Country for 2013)

Jours fériés et fêtes nationales : Jour de la Révolution (14 janvier), Fête de l'Indépendance (20 mars)

Calendrier lunaire : Fête du Mouton, Aïd el-Fitr (fin du Ramadan),

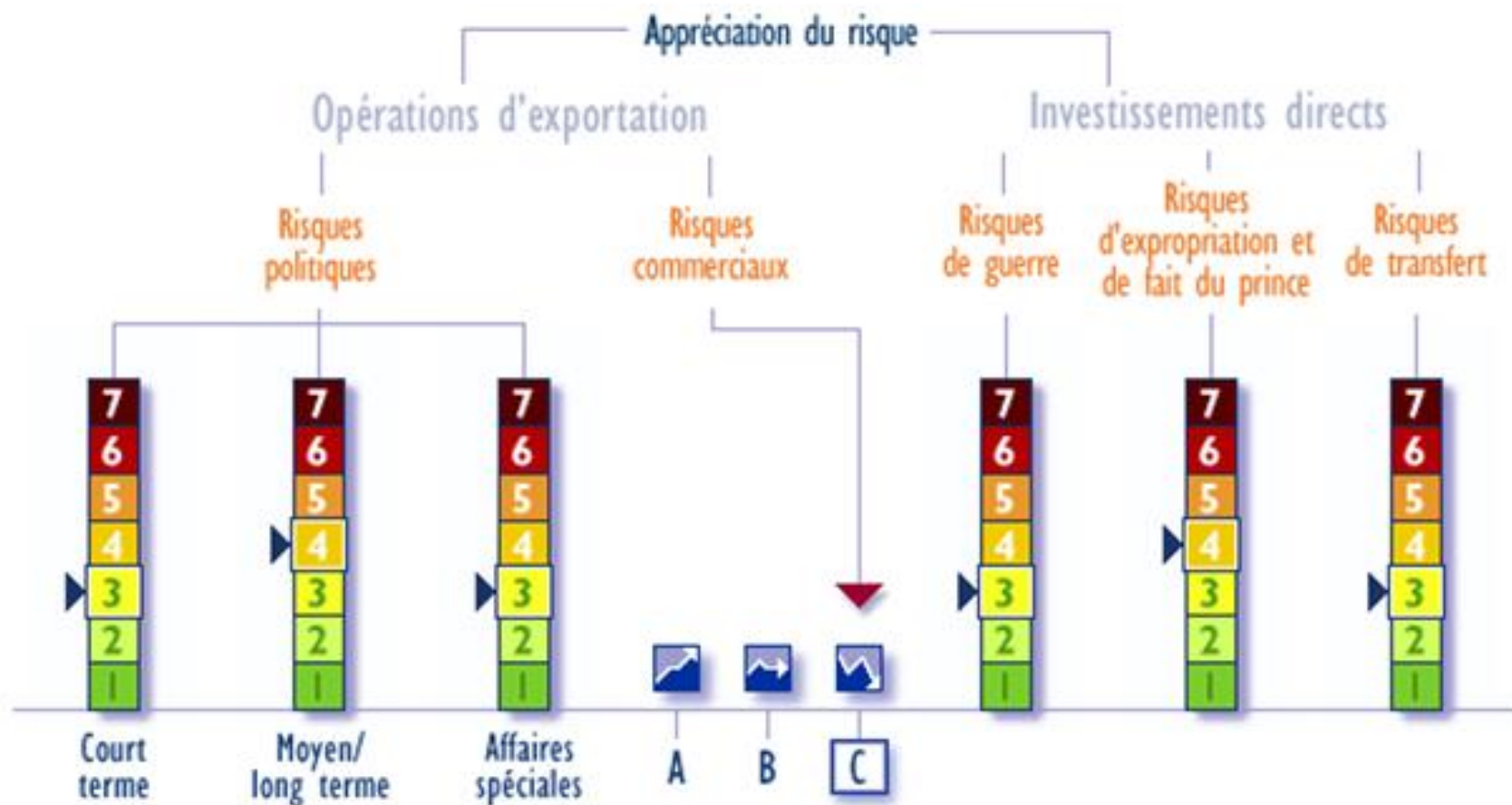
Anniversaire du Prophète

Horaires d'ouverture : 8h30-13h00 – 15h-17h45

Repos hebdomadaire : samedi et dimanche



I. L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES



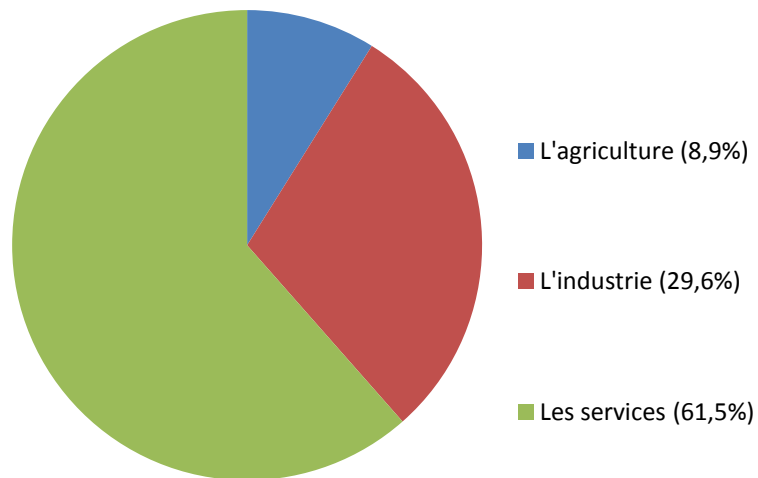
Mise à jour des données : 05/04/2013
 Source : Office National du Ducreire(ONDD)

A) CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE

Les chiffres clés

- ▷ Diversifiée, et orientée vers une économie de marché, la Tunisie a longtemps été citée comme un exemple de réussite en Afrique et au Moyen-Orient.
- ▷ Malgré un contexte difficile de transition politique, des efforts sont faits pour réformer les lois sur l'investissement, et améliorer le climat social et économique par un renforcement des dépenses publiques.

PIB - composition par secteur



Source : CIA The World

	2010	2011	2012 (estimations)	2013 (prévisions)
Croissance PIB (%)	3.5	-2.2	2.2	3.0
Inflation (moyenne annuelle)	4.4	3.5	5.5	5.0
Solde budgétaire / PIB (%)	-2.9	-3.5	-7.0	-6.0
Solde courant / PIB (%)	-4.7	-7.5	-9.0	-8.5
Dette publique / PIB (%)	43.5	49.0	52.0	54.0

Source : Coface

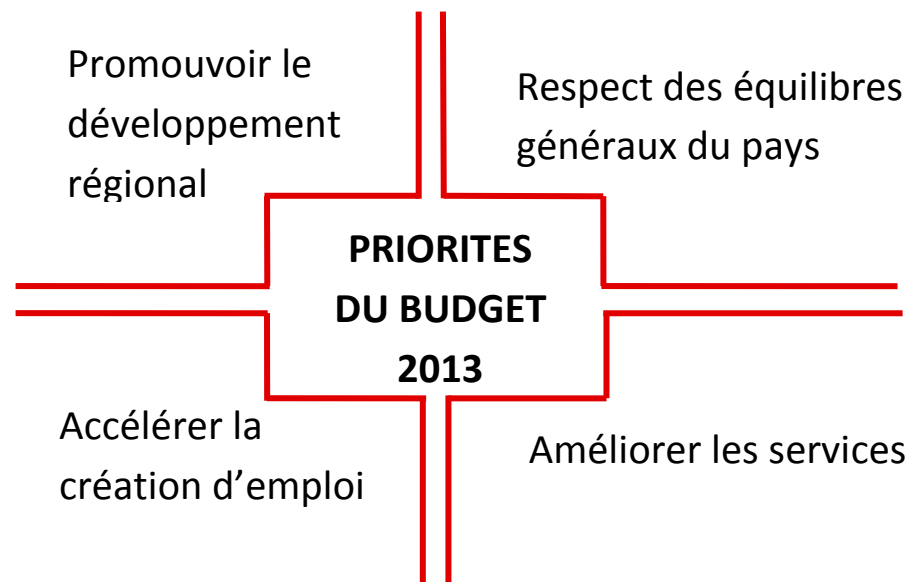
Sous réserve d'une normalisation de la situation politique, une progression de la croissance est attendue à partir de 2013

REPRISE DE LA
CONSOMMATION
DES MENAGES

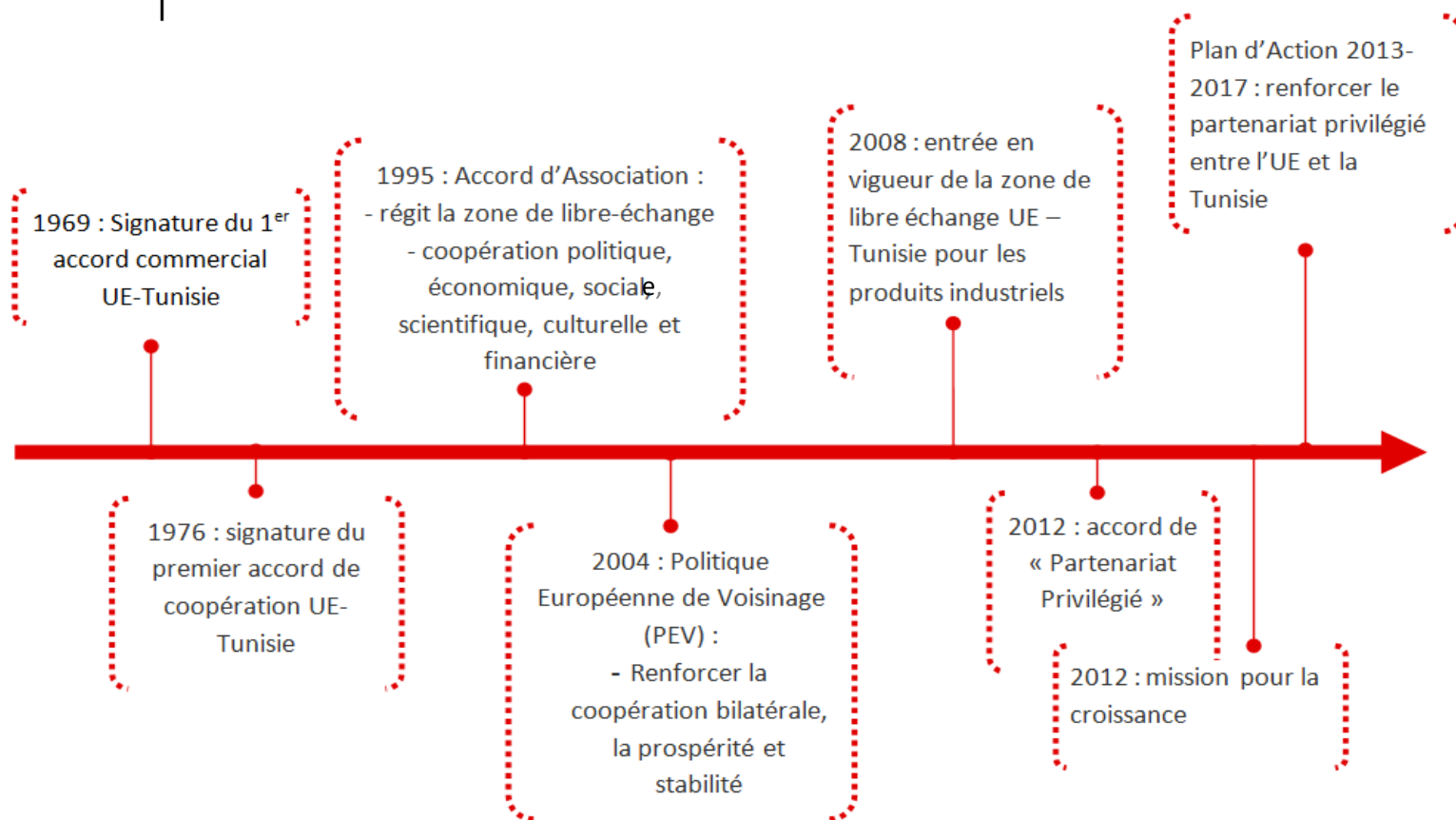
REPRISE DE
L'INVESTISSEMENT

PROGRESSION DES
EXPORTATIONS

REPRISE DU
TOURISME



UE – Tunisie, un partenariat privilégié



MISSION POUR LA CROISSANCE

L'objectif est d'aider les entreprises européennes, et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises, à mieux tirer avantage des marchés internationaux émergents à croissance rapide.

- Réduction de la charge administrative pesant sur les PME (accroître l'accès au financement, moderniser l'environnement réglementaire)
- La normalisation - la suppression des obstacles techniques au commerce
- Les matières premières – fourniture de matières premières pour les industries en aval
- Le processus pour les projets agricoles (atteindre une plus grande libéralisation, développer les secteurs tunisiens de l'agroalimentaire)

Bien plus qu'un partenaire commercial, l'Union Européenne a décidé de renforcer sa coopération suite aux changements politiques survenus en Tunisie, et prévoit d'apporter une aide pérenne visant :

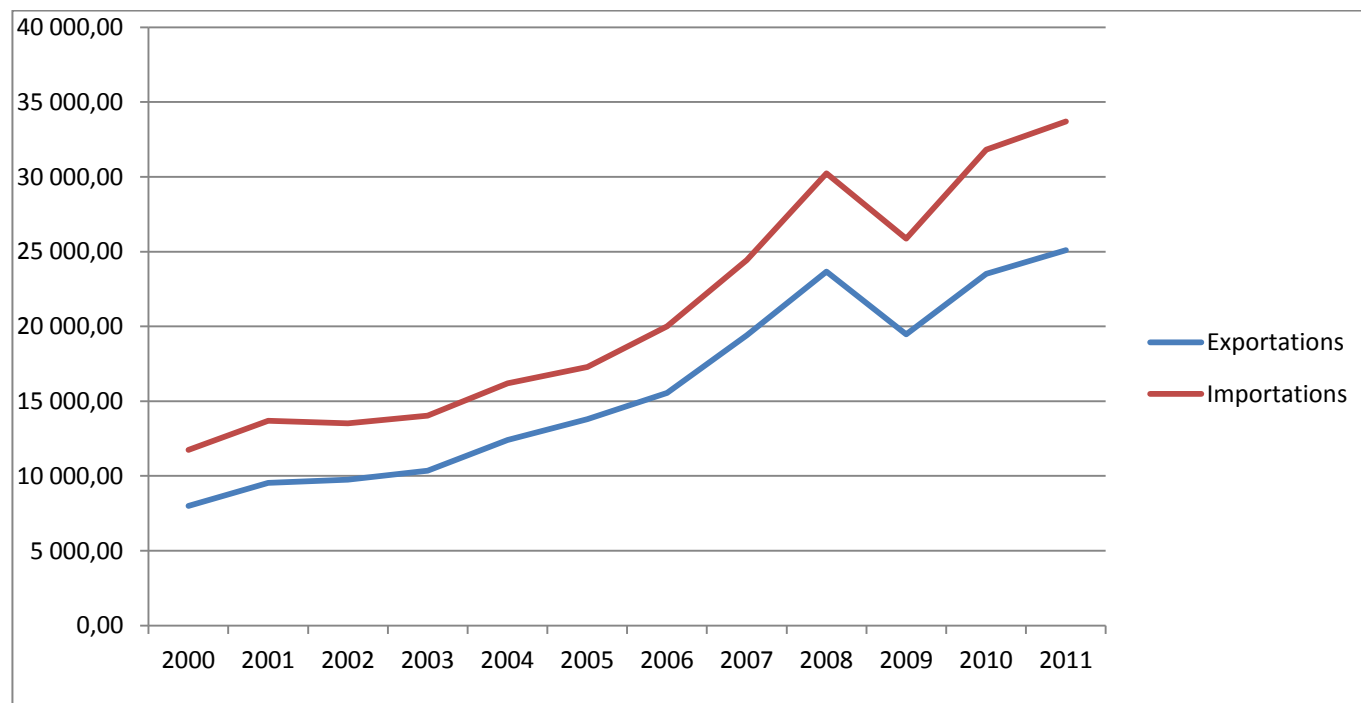
SOUTENIR LES REFORMES SOCIALES

RENFORCER LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL

RENFORCER LA COOPERATION DANS LES SECTEURS DES MEDIAS OU DE LA SOCIETE CIVILE

Etat des lieux du commerce extérieur

Unité : millions de dinars tunisiens



Date de mise à jour : 03/10/2012

Source : Institut National de la Statistique (INS)

Les principaux partenaires de la Tunisie

Principaux clients	Principaux fournisseurs
UE (Espagne, France, Italie, Allemagne, Belgique)	UE (France, Italie, Allemagne, Espagne), Lybie,

Evolution de la présence des entreprises étrangères en activité sur le territoire tunisien

Année	Nombre d'entreprises	Emplois
2006	2 803	273 569
2007	2 895	290 985
2008	2 966	303 142
2009	3 069	314 299
2010	3 135	324 821
2011	3 102	324 730
2012	3 068	332 617

Source : rapport sur les IDE en Tunisie, décembre 2012

Augmentation de 9,5% des entreprises ayant eu confiance en la Tunisie pour leurs projets entre 2006 et 2012

ZOOM SUR LA TENDANCE A L'INVESTISSEMENT ETRANGER

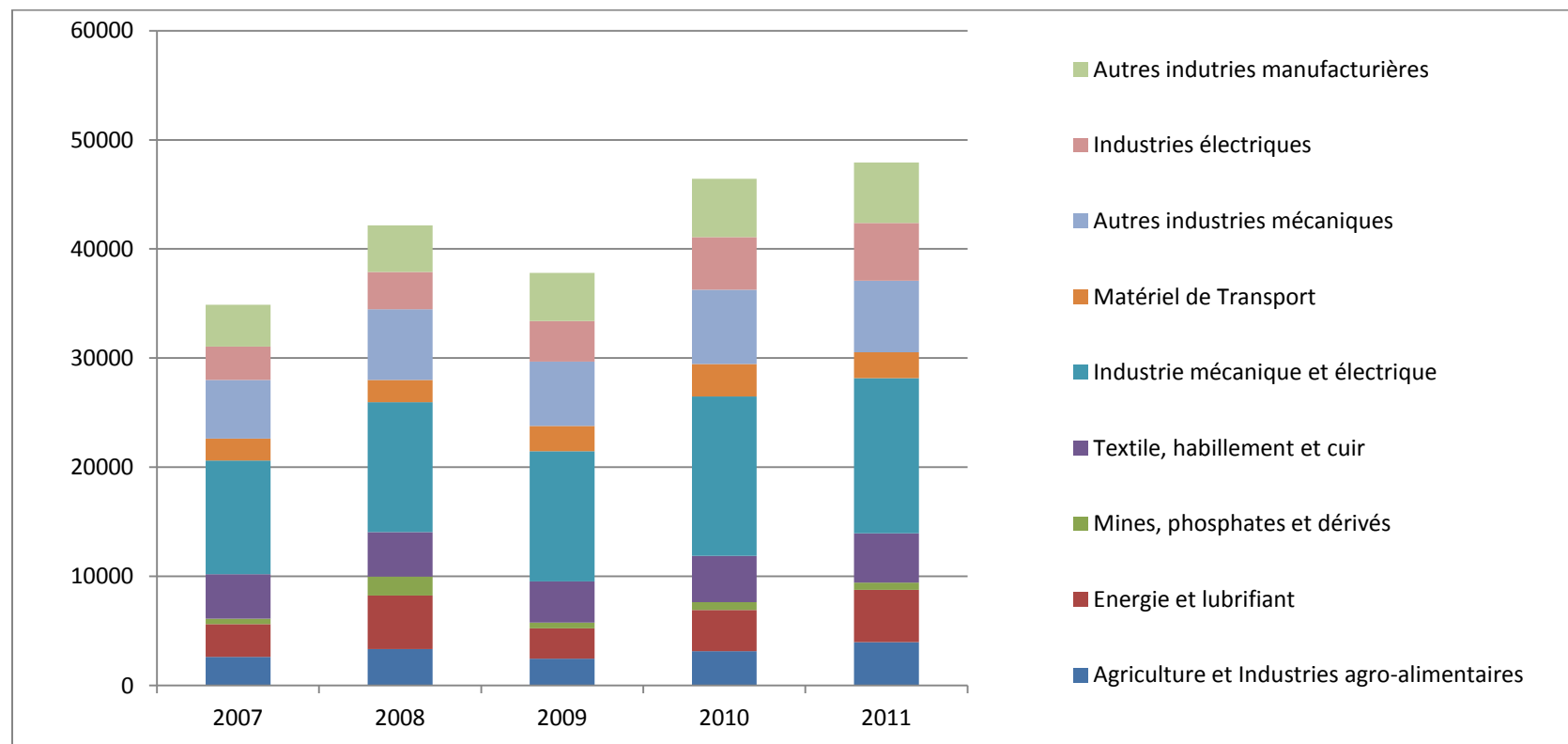
- ✓ Progression de l'investissement étranger, surtout dans les secteurs à fort contenu de valeur ajoutée
- ✓ La Tunisie continue d'être un pays d'accueil attractif pour l'investissement étranger
- ✓ La part des IDE (hors investissements de portefeuille), est passé de 1 615.9 millions de TND en 2011 à 2 996.1 en 2012

Dont répartition des entreprises étrangères par secteur en 2012 :

Secteur	Nombre d'entreprises étrangères
Industries manufacturières	2 420
Services	361
Agriculture	78
Tourisme	147
Energie	62
TOTAL	3 068

Cartographie de la contribution sectorielle à la croissance des importations tunisiennes

Unité : millions de dinars tunisiens



Date de mise à jour : 03/10/2012

Source : Institut National de la Statistique (INS)

- ✓ **Hausse des importations en agriculture et industrie agroalimentaire**
- ✓ **Hausse des importations des énergies et lubrifiants**
- ✓ **Hausse des importations de l'industrie électrique**

B) LES SECTEURS STRATEGIQUES EN TUNISIE, UN TOURNANT VERS LES ACTIVITES A FORTE VALEUR AJOUTEE ET INTENSITE TECHNOLOGIQUE

La stratégie sectorielle Tunisienne, vers une diversification de l'économie

SECTEURS

TIC et Business Process Outsourcing / externalisation des processus (BPO)

DESCRIPTION

- Avec la libéralisation des télécoms et la généralisation de l'économie numérique, La Tunisie a parié sur ce secteur pour la future croissance de l'économie.
- A l'horizon 2016, sa contribution au PIB devrait atteindre 20%, alors qu'elle ne représentait que 13.5% en 2011
- Des besoins centrés sur les **réseaux de téléphonie fixe et mobile et services associés, le développement de logiciels pour l'industrie, le télé-enseignement, le BPO le nearshoring et l'offshoring.**

Incitations : L'exonération de la TVA sur la formation en TIC, Financement prioritaire des projets TIC, Prise en charge par l'Etat de 70% des coûts de formation des compétences.

Secteur industriel : deux objectifs : innovation, efficacité logistique

En 2012, le secteur de l'industrie contribuait pour 30% du PIB national et génère 7725 emplois, soit une progression de 6.8% par rapport à 2011.

- **L'industrie mécanique et électrique (IME)** : activités de composants automobiles et aéronautiques, équipements mécaniques et électriques (biens d'équipement), tests & validation logiciel des composants, mécatronique, l'industrie du câblage.
- **L'industrie du textile, cuir habillement et chaussure** où les objectifs poursuivis correspondent au renforcement de la co-traitance, renforcement de la création/design, textiles techniques et positionnement sur des petites et moyennes séries.
- **L'industrie chimique et plastique** : l'industrie s'étant structurée ces dernières années, elle connaît désormais une forte croissance, notamment sur les créneaux du plastique technique, plaques et tuyaux, médicaments, savons et produits d'entretien.

Nouvelle stratégie industrielle à l'horizon 2016 :

- Monter en gamme les secteurs industriels historiques : textile, agro alimentaire, chimie des phosphates, matériaux de construction
- Diversifier: industrie mécanique et électronique (IME), automobile et aéronautique, plastiques techniques, industrie pharmaceutiques et biotechnologiques, TIC, centres de services et autres services liés à l'industrie
- Créer une nouvelle génération de zones industrielles et de développement régional -> D'ici à 2016, cette nouvelle stratégie industrielle prévoit l'aménagement de 3 000ha supplémentaire, dont 1 000 gérés par des sociétés privées.

Agriculture & Agroalimentaire

- Les marchés les plus importants de cette filière sont ceux de l'huile d'olive (2eme exportateur mondial après l'UE), fruits de mer, les dates, les agrumes et les conserves.
- Les importations agroalimentaires sont en forte croissance et les créneaux porteurs identifiés sont :
 - Le conditionnement de l'huile d'olive, des fruits et des légumes
 - Les semi-conserves
 - Les plats cuisinés et produits surgelés
 - L'agriculture biologique, produits de santé-nutrition (parmi la plus présente parmi les pays d'Afrique du Nord)
- Nouvelle stratégie de la Tunisienne :
 - L'harmonisation de la réglementation nationale par rapport à la réglementation européenne et internationale
 - La modernisation et restructuration du tissu industriel
 - Le renforcement du potentiel d'innovation

Tourisme

- Ce secteur économique stratégique renoue petit à petit avec la croissance
- La stratégie à l'horizon 2016 comporte deux volets :
 - Projets d'investissements tourisme vert : zone touristique Sidi Founkhall (îles Kerkenah), zone touristique de Zouaraa (BEJA)
 - Projets d'investissements balnéaires : projet Taparura Sfax, zone Touristique De Hergla « Marina El Ksour », station Touristique intégrée de Selloum, zone Touristique De Lella Hadhria. Pour plus d'informations, veuillez consulter <http://www.tourisme.gov.tn>

Energie & exploitation minière

Incitations : Un investissement dans un programme de protection de l'environnement bénéficie d'un dégrèvement de 50% des bénéfices réinvestis et d'une prime s'élevant à 20%, calculée sur la base du montant investi.

- Essentiellement dominé par la production de pétrole, gaz et phosphates. D'autres domaines à fort potentiel de croissance au cours des prochaines décennies sont les suivants :
 - **Modernisation du réseau électrique**
 - **Energies renouvelables** avec des projets d'investissement : Plan Solaire Tunisien, Soleil de Nefta, Centrales éoliennes localisées à Thala et Kasserine
 - **Mécanisme pour un Développement Propre (MDP).**
 - Energie et exploitation minière : gisement "SRA-OUERTANE", exploitation de la mine de phosphate de Tozeur, centrale électrique "ELMED", raffinerie de Skhira

C) SE DEVELOPPER EN TUNISIE

La politique fiscale en vigueur

- + La Tunisie est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce. Bien que certaines restrictions soient appliquées sur des produits appartenant à des secteurs stratégiques (pharmacie) ou faisant concurrence à la production locale (véhicule à moteur, certains produits agricoles), le gouvernement tunisien poursuit un programme de libéralisation des importations.
- + La liberté d'investir a été établie dès 1994 dans la plupart des secteurs, par le **Code des Incitations aux Investissements**. Il est à noter que les investisseurs étrangers peuvent réaliser leurs projets sans nécessairement s'associer à un partenaire local.
- + De plus, de nombreuses mesures ont été prises dans le but d'améliorer l'environnement des affaires et particulièrement pour les entreprises exportatrices :
 - Exonération totale de l'impôt sur les bénéfices provenant de l'exportation pendant 10 ans
 - Exonération totale des bénéfices et revenus réinvestis
 - Franchise totale des droits et taxes pour les biens d'équipements (matériel de transport des marchandises, matières premières, semi-produits)
 - Possibilité de mise en vente sur le marché local de 30% de leur production industrielle ou agricole.
- + Le Code des douanes a été amélioré en 2009 : raccourcissement des délais, améliorations de certaines procédures.
Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez consulter www.douane.gov.tn/

➤ **Quelques mesures incitatives**

Avantages aux entreprises totalement exportatrices et off-shores :

- Exonération totale de l'impôt sur les bénéfices provenant de l'exportation
- Paiement de l'impôt sur les sociétés à taux réduit
- Franchise totale des droits et taxes pour les biens d'équipement

Zones d'encouragement au développement régional

- Avantages fiscaux et para fiscaux : exonération totale de l'impôt sur les bénéfices et revenus réinvestis, prise en charge de l'Etat de la contribution patronale au régime légal de sécurité sociale, possibilité de participation de l'Etat aux dépenses d'infrastructures pour l'industrie.

Développement agricole :

- Suspension de la TVA sur certains types de biens, primes
- Possibilité de participation de l'Etat aux dépenses d'infrastructures

Promotion de la technologie et de la recherche développement

- Primes d'investissement, prise en charge par l'Etat des cotisations patronales.

Investissement de soutien : les secteurs de l'éducation, de la formation, de la production culturelle, de la santé et du transport bénéficient de :

- Déduction des bénéfices réinvestis, réduction de l'impôt des revenus et bénéfices, suspension de la TVA pour certains biens d'équipements

Quelques mesures incitatives pour la création d'entreprise – investissement direct à l'étranger

	Propriété du capital	
Activités sans autorisation	100%	- Industries manufacturières - Tourisme - Services totalement exportateurs - Services lié à l'industrie
Activités sans autorisation	>50%	- Certaines activités de services orientées vers le marché local avec une participation étrangère de plus de 50%
Secteur agricole	≤ 66%	- Société d'exploitation des terres agricoles par voie de location
Secteur de la pêche	≤ 66%	- Aquaculture - Pêche dans les eaux du Nord

Source : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur



- ✓ La création d'entreprise est facilitée et peut se faire dans un délai bref grâce au guichet unique de l'APII, qui traite les procédures administratives
- ✓ L'investissement en Tunisie bénéficie d'une liberté de transfert d'argent
- ✓ Dans presque tous les secteurs, les entreprises sont affranchies de taxes pendant les dix premières années
- ✓ La Tunisie a signé un certain nombre d'accords de promotion et de protection des investissements

Pour des informations complémentaires, veuillez consulter <http://www.investintunisia.tn/>

Pour consulter le Code d'Incitations aux Investissements :

<http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/download/CFGA/Code.pdf>

Les technopoles en Tunisie



- Pôle de compétitivité de Bizerte : Industrie Agro-alimentaire
- Pôle de compétitivité Monastir/El Fejja (Manouba) : textile et habillement
- BiotechPole Sidi Thabet : Biotechnologie appliquée à la santé et industries pharmaceutiques – ARIANA
- Pôle Elgazala des Technologies de la Communication – ARIANA
- Technopole Borj Cédria : énergie renouvelable, eau, environnement et biotechnologie végétale – HAMMAN-CHAT
- Technopole de Sousse : mécanique, électronique et informatique – SOUSSE
- Technopole de Sfax : TIC et multimédia – SFAX
- Pôle industriel et technologique de Gabès (Politech-Gabès) – GABES
- Pôle de compétitivité de Gafsa « PCG » - GAFSA

- + Tissu industriel émergent : 16% en 2008, 40% en 2016
- + 8 pôles de compétitivité industrielle
- + Des projets d'infrastructures et logistiques d'envergures

Zoom sur les principaux coûts opérationnels en Tunisie

SMIG	300 dinars tunisiens (environ 144€)
Cotisation patronales à la sécurité sociale (CNSS)	15.5%
Fond spécial pour le compte de l'Etat	0.5%
Cotisation au Fonds de promotion des logements sociaux (FOPROLOS)	1%
Taxe de formation professionnelle (TFP)	1%
TVA (taux standard)	18%

D) LA PROPRIETE INTELLECTUELLE EN TUNISIE

La Tunisie est signataire de nombreuses conventions et accords multilatéraux, y compris :

- La Convention de Paris pour la protection des **brevets d'invention**
- Le Système de la Haye concernant l'enregistrement international des **dessins et modèles industriels**
- L'Arrangement de Vienne instituant une classification internationale des éléments figuratifs des **marques**
- L'accord de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)

De même, la Tunisie appartient à l'**Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)**.

En tant que tel, elle s'engage à protéger les droits de propriétés étrangers, et à sévèrement sanctionner la contrefaçon. Toute marque ou brevet étranger doit être enregistré auprès de l'Institut de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI).

➔ Pour plus d'informations, veuillez consulter : <http://www.wipo.int>



II. COMPRENDRE LES CODES CULTURELS TUNISIENS

Normes de paiement

- ▶ Les opérations d'importation ou d'exportation sont souvent effectuées sous couvert **d'un titre de commerce extérieur** ou une **facture commerciale**. Il est également recommandé d'utiliser **des crédits documentaires**.
- ▶ Impayés et recouvrement : la Tunisie a signé un accord d'établissement de règlement bilatéral des différends commerciaux, ce qui accroît la sécurité et la prévisibilité des relations bilatérales UE-Tunisie.

Les concepts clés et valeurs en Tunisie

- 1** Famille : l'unité de la famille est de grande valeur. **Société de nature collectiviste**, l'intérêt porté à la famille au sens élargi sera plus important que l'intérêt porté à un seul individu. Aussi, le favoritisme et le népotisme sont fréquents en Tunisie.
- 2** **L'hospitalité** des tunisiens est, comme dans beaucoup d'autres pays musulmans, une valeur omniprésente. Attendez-vous à être invité à dîner par vos partenaires. Si tel est le cas, apportez un cadeau en signe de reconnaissance, telles que des spécialités de votre région. Des boissons alcoolisées sont bien évidemment à proscrire.

TIPS! Les tunisiens s'emploient à la **communication indirecte**. Ainsi, les confrontations ou conflits seront évités autant que possible, faites de même en évitant toute remontrance ou reproche en public, l'honneur étant une valeur importante en Tunisie.

La pratique des affaires en Tunisie

- 3** La ponctualité est essentielle dans la culture d'entreprise tunisienne. Etre ponctuel est le reflet de la fiabilité et de l'attitude au travail. De plus, les délais sont fixes et il est important de les respecter. Il est nécessaire d'avoir recours aux rendez-vous, qui doivent être pris à l'avance et reconfirmés quelques jours auparavant, par écrit ou par téléphone.

4

Même si la Tunisie est un pays musulman, les entreprises sont fermées le dimanche et non le vendredi. Les entreprises ouvrent généralement à 8 heures et ferment à 18 heures et peuvent éventuellement fermer pendant les temps de prières. Les heures de travail sont réduites en été, surtout pendant la période de Ramadan.

TIPS! L'apparence est importante en Tunisie, veuillez donc à porter des tenues formelles et appropriées lors de vos rendez vous.

Il est courant que les réunions d'affaires soient interrompues par des personnes en relation ou non au sujet de conversation abordé. Les réunions ne seront pas privées, sauf si vous en faites expressément la demande. Ne soyez donc pas surpris si les négociations ou les discussions en cours sont interrompues.

Les pratiques tunisiennes en matière de cartes de visite sont les mêmes que dans les pays européens. Veuillez cependant lire avec attention la carte de votre partenaire avant de la ranger.

Communication

5

Avant de commencer toute relation d'affaires, il est pratique courante que de faire connaissance personnellement avec votre partenaire tunisien, généralement autour d'un thé. Cette pratique vous permettra également de jeter les bases d'une bonne relation professionnelle.

TIPS! Serer la main de votre interlocuteur est une pratique courante, mais qui n'est cependant pas systématique si votre partenaire est une femme. Il sera alors préférable d'attendre qu'on vous tende la main, auquel cas veuillez simplement à baisser la tête en signe de reconnaissance.

6

Il est possible que certains engagements ne soient pas tenus. Les tunisiens préfèrent s'engager sur quelque chose pouvant être difficilement réalisable plutôt que perdre leur honneur en refusant.

La structure des entreprises Tunisiennes

Les structures des entreprises en Tunisie ont tendance à être fortement hiérarchisées, de sorte que le plus haut dirigeant prend la décision finale. La bureaucratie est omniprésente dans le monde des affaires, le mieux étant d'obtenir quelques conseils de personnes qui y sont familières.

TEMOIGNAGES



L'équipe Cylalide

Interviewé : Eric BADJOINT – Directeur Général Cylalide, groupe Sofielca (Bembla)
www.servica.fr

Une manière de faire des affaires qui vous a particulièrement marqué en Tunisie ?

« Il faut nécessairement avoir un réseau pour réussir en Tunisie. Dans notre cas, nous sommes passés par un intermédiaire directement implanté sur place et qui s'est chargé du travail amont de prise de contact et d'organisation de rendez-vous avec des potentiels partenaires. Cela nous a valu une belle économie de temps pour des contacts ciblés et des résultats concrets, notamment grâce à son expérience des pratiques tunisiennes des affaires».

Des difficultés particulières rencontrées ?

« Nous avons notamment été confrontés aux lourdeurs administratives concernant nos activités d'export. D'où la nécessité d'avoir à vos côtés une personne qui soit familière à la bureaucratie, aux démarches et combines à effectuer. »

Des conseils pour les futurs entrepreneurs en Tunisie ?

« Entretien de bons rapports avec vos partenaires, dépasser les seuls échanges de mails en se rendant directement sur place. Et bien sûr comme dans toute activité professionnelle, de la patience et de la persévérance ».



Rexor SA

Laurence Touillon et Michele
TONELLO
www.rexor.com/

Votre expérience en Tunisie vous a-t-elle appris à respecter certains codes comportementaux ?

« En Tunisie encore plus que partout ailleurs, il est nécessaire d'entretenir de bonnes

relations avec son partenaire Tunisien. Il faut savoir donner une dimension plus personnelle à la relation professionnelle : visites régulières, intérêt et découverte de son partenaire tunisien, savoir donner confiance. Offrir un cadeau lors des visites sur place est pratique courante en Tunisie ».

LES BONNES RAISONS DE S'INTERESSER AU MARCHÉ TUNISIEN

FORCES

- Coûts de production compétitifs, infrastructures performantes et en amélioration continue
- Incitations fiscales et financières avantageuses
- Ressources humaines qualifiées et compétentes

OPPORTUNITÉS

- Localisation stratégique : aux portes de l'Europe et plateforme d'accès privilégiée aux marchés d'Afrique
- La Tunisie est un pays de l'UMA : union économique du Maghreb : libre circulation des personnes et des biens entre ces pays du nord
- Environnement réglementaire et procédural en constante amélioration

**LES BONNES RAISONS DE
S'INTERESSER AU MARCHÉ
TUNISIEN**

III. CONTACTS UTILES

Institutions Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis : http://www.ccitunis.org.tn Ministère des Affaires Etrangères de la Tunisie : http://www.diplomatie.gov.tn/
Associations Institut Arabe des Chefs d'Entreprise : www.iace.org.tn APBT (Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Institutions Financières : http://www.apbt.org.tn UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat) : http://www.utica.org.tn
Liens utiles par secteurs <ul style="list-style-type: none">• Industrie Ministère de l'Industrie et de la Technologie : http://www.industrie.gov.tn Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation : http://www.tunisieindustrie.nat.tn Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle : http://www.innorpi.tn Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat : www.utica.org.tn• Tourisme Ministère du Tourisme tunisien : www.tourisme.gov.tn/
Pépinières d'entreprises Réseau National des Pépinières d'Entreprises composé de 30 pépinières réparties en Tunisie : http://www.tunisieindustrie.nat.tn/pepinieres/home.asp Technopole El Ghazala : www.elgazalacom.nat.tn/ Technopole Monastir El Feija MFC : www.mfcpole.com.tn/ Technopole de Bizerte : www.pole-competitivite-bizerte.com.tn/ Incubateur ERAI : Espace Implantis® Tunis : http://www.eraï.org Nos implantations / Tunisie Wikistartup : www.wikistartup.tn/
Investissement étranger & Exportations Agence de promotion de l'investissement extérieur : http://www.investintunisia.tn/ CEPEX (Exports Promotion Center : http://www.cepex.nat.tn
Propriété Intellectuelle INNORPI (Institut National de la Normalisation et de la Propriété Intellectuelle : http://www.innorpi.tn

